



VALORISER VOS GROUPES ÉLECTROGÈNES EN LIMITANT LES CONTRAINTES POUR VOTRE SITE

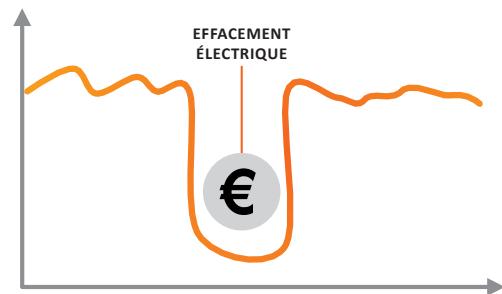
LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi MUPPA vous oblige à mettre la totalité de la puissance disponible de votre groupe électrogène à disposition de RTE, en cas de fortes tensions sur le réseau électrique, et ce si sa puissance est supérieure à 1 MW.

Flipo-Richir a noué un partenariat avec Energy Pool pour la mise en place de ce dispositif activable en périodes EcoWatt rouges et pour valoriser au mieux ce service rendu au réseau, en limitant les contraintes pour votre site.

Fort de plus de 10 ans d'expertise dans le domaine de la flexibilité énergétique, Energy Pool accompagne les propriétaires de groupes électrogènes pour anticiper cette obligation et la transformer en opportunité.

Avoir une démarche volontariste pour la mise à disposition de votre capacité peut vous permettre de générer des revenus supplémentaires en valorisant votre capacité sur le marché.



Une prime fixe contractuelle garantie (k€/MW)
pour les MW flexibles mis à disposition

Une prime variable (€/MWh)
en fonction de l'énergie modulée



CONTACTEZ-NOUS :

securisationenergie@flipo-richir.com
+33 (0) 3 20 26 43 77

FLIPO-RICHIR
Sécurisation Energie
13 rue de Lorival BP90314
59473 SECLIN Cedex

VALORISER VOS GROUPE ÉLECTROGÈNES EN LIMITANT LES CONTRAINTES POUR VOTRE SITE

⊕ PUISSEANCES

Puissance installée du ou des groupes :
 Puissance consommée maximum du site :

⊕ TYPE DE RACCORDEMENT

Normal / Secours Fugitif Couplage permanent

- ⊕ Si couplage permanent : possibilité d'injection sur le réseau Oui Non
 si oui : puissance maximum autorisée :
- ⊕ Si pas de couplage permanent ou pas de possibilité d'injection :
 merci de nous transmettre les courbes de puissance annuelles
 - Si puissance du groupe > puissance max consommée du site :
 → la puissance effaçable est la puissance consommée par le site
 - Si puissance du groupe < puissance max consommée du site :
 → à étudier au cas par cas

⊕ CONTRAINTE FONCTIONNELLES

- ⊕ **Délai de mobilisation** (combien de temps nécessaire entre l'ordre d'activation et l'atteinte de la pleine puissance) :
- ⊕ Possibilité de pilotage à distance Oui Non
- ⊕ Durée possible d'activation (Durée mini et durée maxi) : /
- ⊕ Intervalle minimum entre deux activations :
- ⊕ Répétabilité (Nombres d'activations par jour, par semaine, par an) / attention aux contraintes de stock et logistique fioul :

⊕ COMBUSTIBLE

Fuel Consommation :
 Gaz Consommation :

- ⊕ Période d'indisponibilité des groupes (maintenance, contraintes horaires ...) :

- ⊕ Raccordement du site RPT/RPD :
 Si RPD : Contrat card Contrat unique
